

# DYNAMISER LE TERRITOIRE PAR L'OFFRE DE SERVICES À LA POPULATION ET LES INITIATIVES SOLIDAIRES



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer une **offre de services** en adéquation avec les besoins préalablement identifiés de la population locale tout en **réduisant l'impact sur l'environnement**
- Soutenir et conforter **les services à la population existants**
- Renforcer **la coopération et la solidarité** entre les territoires du Calaisis



## LES ACTIONS FINANCÉES

- Études de besoins, d'opportunités et de faisabilité pour la mise en place d'observatoires de la mobilité durable, de l'offre de service santé, des politiques jeunesse
- Actions d'animation ou de communication relatives à la mobilité durable, l'offre de services en matière de santé, les politiques jeunesse
- Actions de prévention, de sensibilisation ou de formation en lien avec les politiques locales de santé ou de jeunesse
- Actions de recherches scientifiques menées par des acteurs académiques en lien avec les services à la population en matière de santé, mobilité, jeunesse
- Voyages d'études en lien avec le développement de services à la population en matière de santé, mobilité, jeunesse
- Création de services à la population en matière de santé, mobilité, jeunesse
- Équipements de locaux de services à la population dans les domaines de la santé, de la mobilité, de la jeunesse



## BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Syndicats mixtes  
EPCI/Communes

Établissements  
publics

Associations  
loi 1901

Coopératives  
(SCIC, SCOP...)

Fondations

Sociétés  
civiles



## LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION

Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % Plancher d'aides : 3 000 €

Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % Plancher d'aides : 5 000 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.



## LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

### DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects.** Ils sont calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location :** salle, transport, matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes :** interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage
- **Coût d'études,** évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre
- **Acquisition de logiciels** informatiques et acquisition de brevets, licences
- **Communication : frais de conception :** plaques, panneaux, affiches, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, systèmes d'informations

### DÉPENSES MATÉRIELLES

- **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables
- **Équipements mobiliers** chaises, ballons d'assises tables, fauteuils, bureaux, bornes d'accueil, rangements
- **Équipements sanitaires et vestiaires** douches, WC, lavabos, lave-mains, sèche-mains, distributeurs
- **Équipements de sécurité** système d'alarme, rideaux et grilles, caméras, détecteurs de présence, détecteurs de fumées, extincteurs, défibrillateurs
- **Équipements informatiques / bureautiques** ordinateurs fixes et portables, claviers, écrans, souris, tablettes, téléphones portables et smartphones, casques de réalité augmentée, audioguides et micros, imprimantes y compris 3D, photocopieurs, scanners tableaux interactifs, vidéoprojecteurs
- **Équipements de mobilité :** achat et aménagement de véhicule Crit'Air 1, vélos, vélos électriques, trottinettes y compris électriques, gyropodes, voiturettes électriques, bâtons de marche, vélos cargo, calèches, caravanes, triporteurs
- **Travaux :** Rénovation, réhabilitation, construction neuve pour les lots gros œuvre, couverture, charpente, menuiserie intérieures et extérieures, isolation, doublage, peinture, revêtement de sols, électricité, plomberie, chauffage, VMC et/ou démolition
- **Communication : Réalisation, édition, impression, diffusion et/ou pose de signalétiques :** plaques, panneaux, affiches, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos